

Le tableau 17.15 présente un sommaire par groupe d'industries pour l'ensemble du secteur manufacturier. Le tableau 17.16 donne les pourcentages du contrôle étranger dans les 40 principales industries du Canada, classées selon la valeur ajoutée.

Les 25 industries ayant les pourcentages les plus élevés de contrôle étranger et de valeur ajoutée totale sont pour la plupart des industries qui offrent moins de possibilités aux investisseurs canadiens parce qu'elles ont besoin de gros investissements de capitaux et d'une publicité intensive axée sur la vente de biens de consommation, ou parce qu'elles utilisent une technologie internationale. Un autre désavantage pour les Canadiens peut être le fait que plusieurs de ces industries se trouvent entre les mains d'un très petit nombre d'entreprises.

Étant donné que la Loi sur la statistique interdit la publication de toute donnée pouvant entraîner la divulgation de chiffres concernant des sociétés particulières, les pourcentages de contrôle étranger ne peuvent être publiés que pour les fabricants des 20 industries suivantes sur les 25 observées (le pourcentage de la valeur ajoutée totale des sociétés sous contrôle étranger est indiqué entre parenthèses): fabrication de fibres et filés (100%); accumulateurs (99.2%); machines pour le bureau et le commerce (98.2%); accessoires en tissu pour l'automobile (97.8%); produits réfractaires (97.4%); abrasifs (96.2%); pigments et couleurs sèches (93.7%); produits de toilette (91.7%); produits chimiques industriels inorganiques n.c.a. (91.5%); huiles et graisses lubrifiantes (91.4%); matières plastiques et résines synthétiques (87.7%); pièces et accessoires de véhicule automobile (87.3%); fonte et affinage (87.3%); stylos et crayons (90.5%); horloges et montres (89.6%); équipement électrique industriel (89.4%); savons et produits de nettoyage (88.8%); instruments et produits annexes (87.7%); laminage, moulage et extrusion de l'aluminium (87.1%); et produits pharmaceutiques et médicaments (86.6%).

Les cinq industries dont les pourcentages sont confidentiels sont les suivantes: raffinage du pétrole, industrie du matériel roulant de chemin de fer, fabrication de véhicules automobiles, fabrication de pneus et de chambres à air et fabrication de produits électriques divers, n.c.a.

Groupes d'industries. Dans les groupes d'industries pour lesquels on peut publier les pourcentages d'appartenance, on trouve le plus élevé de contrôle étranger (96.4%) dans les industries des produits du pétrole et du charbon. Si l'on considère la valeur ajoutée totale, le degré le plus élevé de contrôle canadien se rencontre dans les industries du vêtement, où les sociétés canadiennes figurent pour 89.3% de la production totale. Le contraste marqué entre ces chiffres reflète en partie la nature des industries. Les industries des produits du pétrole et du charbon se caractérisent par la grande taille des établissements et l'appartenance généralisée des raffineries aux producteurs primaires de pétrole, activité justifiant des opérations internationales de grande envergure. Au niveau du détail, l'importance de la publicité et des méthodes de commercialisation peut avantager les grandes entreprises internationales. Les industries du vêtement, quant à elles, se caractérisent par la petite taille des établissements et la facilité d'accès qu'elles offrent aux capitaux locaux.

On trouvera ci-après une analyse de l'appartenance dans 20 groupes d'industries et de certains facteurs qui expliquent le degré de contrôle canadien ou étranger. Le pourcentage du contrôle étranger de la valeur ajoutée totale est indiqué entre parenthèses.

Dans les 18 industries des aliments et boissons (39.9%), on observe une forte variation du degré de contrôle canadien et étranger. L'industrie du conditionnement de la volaille a le pourcentage le plus faible de contrôle étranger (11.6%) parmi toutes celles dont les chiffres ne sont pas confidentiels, et les fabricants de produits de confiserie ont le pourcentage le plus élevé (80.2%). En ce qui concerne les industries des aliments et boissons, la moitié sont sous contrôle canadien dans une proportion d'environ 70%. L'importance des petits établissements et des procédés de conditionnement relativement simples pour les marchés locaux ou autres non orientés vers la consommation sont deux facteurs qui expliquent le degré élevé de contrôle canadien. L'industrie de la confiserie constitue un exemple de commercialisation orientée vers la consommation qui favorise le contrôle étranger; en 1967, les fabricants ont dépensé en publicité 4.8% de la valeur des expéditions manufacturières. La participation canadienne dans les industries du tabac est trop limitée pour qu'on puisse donner des statistiques sur la répartition entre le contrôle canadien et le contrôle étranger. L'importance de la publicité auprès des consommateurs et les avantages que possèdent les grandes sociétés internationales du point de vue des techniques de publicité et des «retombées» de la publicité